



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025 - N° 2025/66

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 04 novembre 2025

Date affichage : 14 novembre 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Marie BERNARD, Marc LIONARD, Carine MOULY, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU, Raymond NUDET, Simone ARAMET et Claude NEREAU

Excusés : Ludovic GIRARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Sophie BRODUT et Didier MOUCHEBOEUF

Absente : Nathalie CHATEFAU et Claire LEGER

Secrétaire de séance : Christophe METREAU

**OBJET : Re却ement par la Communaut茅 des Communes de la Haute Saintonge (CDCHS) de la Compensation Part Salaire (CPS) de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les modalités de reversement de la part CPS aux communes sont prévues par les articles L ; 5211-32 et R. 5211-12-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et que l'arrêté du 16 avril 2024 porte notification des attributions individuelles au titre du reversement de la compensation part salaire de la taxe professionnelle des communes.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que lors du Conseil Communautaire de la CDC de la Haute Saintonge le 27 juin 2025, il a été décidé, sur proposition du Président, de reverser la totalité de la part CPS qui sera encaissée par la CDCHS aux communes concernées.

**LE CONSEL MUNICPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la proposition formulée par la CDCHS quant à un reversement par celle-ci de la totalité de la part CPS encaissée,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou un élu ayant délégation de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Monsieur JULIEN MOUCHEBOEUF

Le Secrétaire de séance,

